

quarante -et-une

ARLEBOSC ARTHEMONAY BATHERNAY BEAUMONT-MONTEUX BOUCIEU-LE-ROI BOZAS BREN CHANOS-CURSON CHANTEMERLE-LES-BLÉS CHARMES-SUR-L'HERBASSE CHAVANNES CHEMINAS COLOMBIER-LE-JEUNE COLOMBIER-LE-VIEUX CROZES-HERMITAGE ERÔME ETABLES GERVANS GLUN LARNAGE LEMPS MARGES MARSAS MAUVES MERCUROL-VEAUNES MONTCHENU PAILHARÉS PLATS PONT-DE-LISÈRE LA ROCHE-DE-GLUN SAINT-BARTHÉLEMY-LE-PLAIN SAINT-DONAT-SUR-L'HERBASSE SAINT-FÉLICIEN SAINT-JEAN-DE-MUZOLS SAINT-VICTOR SÉCHERAS SERVES-SUR-RHÔNE TAIN L'HERMITAGE TOURNON-SUR-RHÔNE VAUDEVANT VION



13



VU SUR LINKEDIN

EMPLOI

Toutes les offres d'emploi à pourvoir au sein de l'Agglo sont postées sur LinkedIn afin de leur donner une meilleure visibilité. Suivez le compte de l'Agglo pour vous tenir informé !



L'Agglo recrute

VU SUR INSTAGRAM

RÉUSSITE POUR MIX'IN CITY

Ce 1^{er} événement dédié aux cultures urbaines s'est déroulé pendant les vacances de printemps avec des ateliers de hip-hop, de breakdance, de graff, de DJ... Une très jolie fresque a aussi été posée sur l'Espace Simone Veil, un équipement ARCHE Agglo, à Tain l'Hermitage.



- 4336 en janvier 2023
4754 ABONNÉS en juin 2023
- 888 en janvier 2023
1027 ABONNÉS en juin 2023
- 383 en janvier 2023
466 ABONNÉS en juin 2023
- 437 en janvier 2023
440 ABONNÉS en juin 2023

Suivez-nous @ARCHEAgglo

VU SUR FACEBOOK

ARCHE Agglo, partenaire fidèle de l'Ardéchoise

Quel succès pour cette 30^e édition de l'Ardéchoise du mercredi 14 au samedi 17 juin. Plus de 12 000 coureurs ont participé à l'un des nombreux parcours. Bravo aux participants et aux fantastiques bénévoles : vivement 2024 !



Les communes à la fête pour l'Ardéchoise

Les communes de l'Agglo ont encore accueilli l'Ardéchoise comme il se doit ! Saint-Barthelemy-le-Plain, Colombier-le Jeune, Colombier le Vieux, Arlebosc, Boucieu-le-Roi, Bozas, Vaudevaut, Pailharès... sont des habitués. Pour la 1^{ère} fois, les coureurs sont aussi passés à Saint-Jean-de-Muzols, Tournon-sur-Rhône, Vion... et même dans la Drôme : Tain l'Hermitage et Lamage notamment. Bravo à tous !



Bel été à toutes et tous !

Chers habitants ARCHE Agglo,

La période des vacances scolaires s'ouvre et je souhaitais, en préambule, tout simplement vous souhaiter un bel été, de très bonnes vacances si vous avez l'occasion d'en prendre. Car je sais bien notamment que bon nombre d'habitants du territoire seront à la tâche en ces mois de juillet et août pour accueillir les touristes, plus nombreux chaque année, sur notre territoire. À la création de l'Agglomération en 2017, nous avons fait le pari de devenir une destination touristique de référence, et même s'il y a encore à faire, nous sommes sur le bon chemin. Ce n'est pas à vous, chers habitants, que je vais apprendre la chance que nous avons de vivre sur ce territoire attractif. Oui c'est une chance de pouvoir compter sur cette richesse, avec une partie du plateau ardéchois et de l'Ardèche Verte, de la vallée du Rhône, sans oublier l'Hermitage et la Drôme des Collines. Mes déplacements sur le territoire me rappellent à chaque fois cette chance, celle d'être dans un territoire à taille humaine où la nature et l'activité économique s'assimilent aussi bien.

Depuis plus de six ans maintenant, ARCHE Agglo a pris une place grandissante dans votre quotidien grâce à l'exercice de nos nombreuses compétences : petite enfance, jeunesse, déchets, eau, assainissement, culture, seniors, économie, habitat, emploi, Gémapi (Gestion des Milieux Aquatiques et Protection contre les Inondations), agriculture, alimentation, mobilité... L'Agglomération, main dans la main avec ses 41 communes, booste et accompagne le développement de notre territoire en gardant à l'esprit ce sujet qui nous concerne tous : l'environnement. En se basant sur un Plan Climat ambitieux mais réaliste, ARCHE Agglo a posé des jalons pour réfléchir le territoire de demain. Dans la continuité, nous vous présenterons d'ailleurs officiellement à l'automne prochain, le Projet de Territoire HORIZON qui sera le socle de toutes nos politiques publiques pour les années à venir.

Dans ce numéro de votre magazine communautaire, plusieurs sujets seront abordés comme le nouveau guide des producteurs, le Domaine

du Lac de Champos, l'harmonisation tarifaire de l'eau et l'assainissement, la présentation de deux métiers de l'Agglo (déchetterie et économie de proximité), le budget 2023 pour lequel l'Agglo s'est engagé sans toucher à la fiscalité, le nouveau collège de Mercuriol-Veaunes qui ouvre à la rentrée... et un dossier consacré aux mobilités douces et aux transports en commun et scolaires, politiques prioritaires pour notre Agglomération.

Cet été s'annonce riche ! La 30^e édition de l'Ardéchoise qui s'est déroulée mi-juin a été une vraie réussite avec plus de 12 000 inscrits. Le Festival Partir en livre qui se tient jusqu'au 22 juillet dans 15 communes de l'Agglo propose 59 actions gratuites et ouvertes à tous, démontre s'il le fallait encore, notre volonté de respecter un certain équilibre territorial. Les communes et l'Office Ardèche Hermitage Tourisme proposent aussi de nombreux événements... je vous souhaite d'en profiter au maximum !



Frédéric Sausset
Président

SOMMAIRE

4 EN BREF

Un condensé d'infos

6 INFOS AGGLO

Zoom sur 5 actualités

9 DOSSIER

Mobilités du quotidien

12 EN CLAIR

Assainissement collectif et eau potable : harmonisation des tarifs

14 MÉTIERS D'AGGLO

Agents de déchetterie

16 COMMUNES

À la découverte de Beaumont-Monteux

18 PORTRAIT

Hélène Georges, illustratrice

19 PRATIQUE

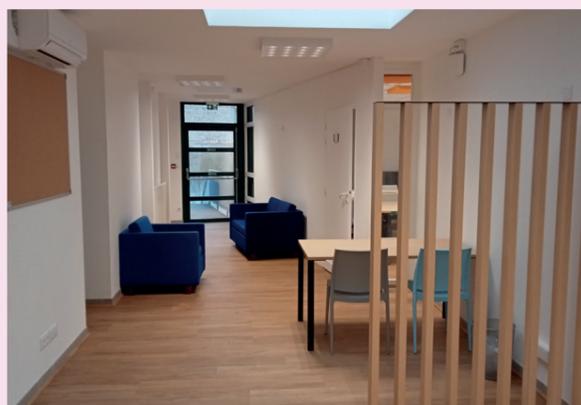
Annuaire des équipements et services

quarante-et-une REVUE DE LA COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION ARCHE AGGLO NUMÉRO 13 · JUIN 2023

communication@archeagglo.fr, BP103 - 07305 Tournon-sur-Rhône Cedex, 04 26 78 78 78 · Directeur de publication Frédéric Sausset · Direction de la communication Damien Filbien

Rédaction Hélène Serret, Sophie Bellenger, Damien Filbien · Photographie direction de la communication · Conception et réalisation graphique Elodie Prachittham et AF designer graphique · Impression Baylon Villard (Annonay) · Tirage 10 000 exemplaires, papier FSC Imprim'Vert · Distribution La Poste · Numéro ISSN 2608-1113 · Dépôt légal à parution

DES BUREAUX PARTAGÉS À TAIN



C'est nouveau ! L'espace ARCHi'made de Tain l'Hermitage vient d'ouvrir, composé de cinq bureaux, deux salles de réunion et d'un espace convivial à proximité des quais. Déjà trois bureaux sont loués. Les travailleurs intéressés, en recherche de bureaux de manière occasionnelle ou durable, peuvent contacter ARCHE Agglo au 04 82 77 07 57.

2 Cet été, ce seront 2 marchés nocturnes de producteurs qui seront organisés sur le Domaine du lac de Champos à Saint-Donat-sur-l'Herbasse, en partenariat avec Un brin de marché. Fort du succès de la première édition, ARCHE Agglo a souhaité installer cet événement qui avait réuni une vingtaine d'exposants et quelque 300 visiteurs. Ces marchés nocturnes se dérouleront le jeudi 27 juillet et le jeudi 10 août. Au programme : des stands de producteurs locaux, une restauration sur place et surtout un concert chaque soir : Juliette et Cie et Jazzez Funk.



EN BREF

3 C'est le nombre de concerts jazz présentés par l'école intercommunale de musique, avec les élèves des trois sites, pendant le mois de mai. Ce projet fédérateur autour du jazz a réuni les élèves de différentes pratiques (atelier jazz, chorale, instruments à vent) et de différents niveaux sur les scènes de Saint-Donat-sur-l'Herbasse, Colombier-le-Vieux et Mercuriol-Veaunes. Trois beaux moments musicaux qui ont fait salles comblées !

MOIS DES FAMILLES #3

C'est LE rendez-vous de toute la famille, des enfants jusqu'aux grands-parents ! Tout au long du mois de novembre, ARCHE Agglo propose des ateliers, des conférences, des animations et autres cafés des parents. Nouveauté pour cette 3^e édition : un après-midi festif de lancement sera organisé le samedi 4 novembre à la MJC centre-social de Tain l'Hermitage avec des rencontres et des expositions en présence de nombreux professionnels. Programme complet bientôt disponible.

AMBROISIE

Pour prévenir la prolifération de cette plante extrêmement allergène, il faut s'en débarrasser au plus tôt ! Ces plantes invasives originaires d'Amérique du Nord se développent rapidement dans de nombreux milieux (parcelles agricoles, bords de route, chantiers, friches, etc.). Une fois observé, un pied d'ambrosie doit être rapidement éliminé pour interrompre le cycle de développement et éviter la dispersion du pollen (responsable de fortes allergies en fin d'été) et la production de graines.

www.archeagglo.fr/actualites/lutter-contre-lambrosie/

EN BREF

CYCLISME ET SPORT-NATURE POUR SEPTEMBRE

La rentrée sera sportive sur le territoire puisque deux très beaux événements vous seront proposés. Tout d'abord, prenez date le dimanche 10 septembre avec l'avant-dernière étape du TCFIA (Tour Cycliste Féminin International de l'Ardèche), une des courses féminines les plus relevées au niveau mondial. Le départ sera donné de Saint-Félicien pour une arrivée à Tain l'Hermitage. Cette étape de 125km sera 100% Agglo puisqu'elle traversera une vingtaine de communes de notre territoire ! Ensuite, du mardi 26 au samedi 30 septembre se tiendra la Semaine Drôme-Ardèche des sports de pleine nature. En effet, l'Agglo accueillant les Assises Nationales du sport de pleine nature, deux journées réservées aux professionnels, ARCHE Agglo, en partenariat avec les Départements Drôme et Ardèche, a souhaité organiser des activités grand public pour permettre au plus grand nombre de (re)découvrir le trail, la marche nordique, le VTT, le gravel... et d'autres pratiques.



EAU : CHAQUE GESTE COMPTE !

La sécheresse de l'hiver et l'épisode caniculaire de 2022 ne présagent rien de bon quant aux ressources en eau cet été. Les usagers sont invités autant que possible à restreindre leurs consommations. Des arrêtés préfectoraux ont été publiés de part et d'autre du Rhône, sur des zones concernant le territoire d'ARCHE Agglo. A l'heure où nous écrivons ces lignes, le Département de l'Ardèche est placé en vigilance niveau Alerte pour les bassins du Doux-Ay, et le Département de la Drôme en vigilance Alerte renforcée sur le secteur de la Drôme des collines.

www.archeagglo.fr/actualites/nouvelles-limitations-des-usages-de-leau/

STOP LES LINGETTES !

L'utilisation de lingettes présente un danger pour l'environnement. Il est particulièrement nécessaire de veiller à ne pas les jeter dans les toilettes. N'étant ni biodégradables ni recyclables (même si l'inverse est parfois marqué sur le paquet), les lingettes bouchent les circuits d'assainissement.

Quelles solutions ? Jeter les lingettes dans les poubelles à ordures ménagères, ou, mieux, ne pas en acheter.



FRELON ASIATIQUE

Originaire du continent asiatique, Vespa velutina nigrithorax occupe aujourd'hui la quasi-totalité des départements français. Il est source de difficultés du fait de sa présence dans les zones urbanisées, mais également d'un point de vue environnemental, par la prédation qu'il exerce sur certaines espèces et notamment l'abeille domestique. Plus foncé que le frelon européen, il apparaît globalement comme étant brun. Les extrémités de ses pattes sont jaunes, tandis que celles du frelon européen sont plutôt rousses.

Un dispositif de surveillance a été mis en place par la Région Auvergne-Rhône-Alpes, ainsi qu'une plateforme de signalement.

www.frelonsasiatiques.fr

MAGAZINE TOURISME



Le 5^e numéro de AH ! Le mag, magazine réalisé par ARCHE Agglo et Ardèche Hermitage Tourisme, est prêt pour l'été ! Vous pouvez le retrouver dans votre mairie ou dans l'un des 4 offices de tourisme : Saint-Donat-sur-l'Herbasse, Tain l'Hermitage, Tournon-sur-Rhône et Saint-Félicien. Ce magazine permet de mettre en lumière quelques-unes des nombreuses pépites de notre territoire : artisanat, savoir-faire, gastronomie, patrimoine... il est à lire bien sûr, mais aussi à déguster et à partager !

FINANCES

ZOOM SUR LE BUDGET 2023 DE L'AGGLO

LE CONSEIL D'AGGLOMÉRATION DU 5 AVRIL DERNIER A VALIDÉ LE COMPTE ADMINISTRATIF 2022 ET LE BUDGET PRIMITIF 2023, UN BUDGET AMBITIEUX MAIS RÉALISTE. SANS AUGMENTATION D'IMPÔTS POUR LES PARTICULIERS, CE BUDGET 2023 S'INSCRIT DANS LA CONTINUITÉ DES PRÉCÉDENTS : PROXIMITÉ, INTÉRÊT GÉNÉRAL ET SOLIDARITÉ.

ARCHE Agglo, créée en 2017, a, depuis ces 6 années, étoffé considérablement ses champs d'actions, ce que l'on appelle des compétences dans le jargon des collectivités territoriales.

En effet, l'Agglo exerce des compétences obligatoires, d'autres facultatives ou optionnelles. En ce sens, elle a par exemple hérité de l'eau et l'assainissement depuis 2020, depuis 2022 de la compétence liée à l'école intercommunale de musique et danse. Elle a développé sa politique culturelle (lecture publique et éducation aux arts et à la culture) ;

renforcé son action en matière de Gémapi (Gestion des Milieux Aquatiques et Protection contre les Inondations) ; accélééré sur les volets agriculture et alimentation...

Ces politiques publiques, l'Agglo les porte avec les 41 communes, comme le souligne Jean-Louis Bonnet, vice-président en charge des finances notamment : « Les dépenses qu'elles soient de fonctionnement ou d'investissement, sont analysées sous le prisme de l'efficacité et de la proximité. Nous faisons des choix pour les 58 000 habitants du territoire, dans l'intérêt général ».

Ainsi, les aides aux communes représentent, selon les années, entre 8 et 10 millions par an : « C'est le poste de dépenses en fonctionnement le plus important. Cela démontre que le bloc local Agglo/communes fonctionne bien », poursuit M. Bonnet.

La santé financière de l'Agglo est plutôt bonne en comparaison avec les intercommunalités de même strate. Cette bonne gestion permet d'une part de consolider des politiques publiques fortes : sensibilisation scolaire, habitat, senior, jeunesse, environnement, petite

enfance, développement économique, fibre optique, protection contre les inondations... ; d'autre part de déployer des investissements concrets : collèges de Saint-Donat et Mercuriol-Veaunes, mobilités douces, médiathèque multi-sites, transformation du Domaine du Lac de Champos, solarisation des toitures publiques... Ces chantiers s'inscrivent dans le Projet de Territoire HORIZON qui sera présenté à l'automne 2023.

BIODÉCHETS

LES BIODÉCHETS, KÉZACO ?

A compter du 1^{er} janvier 2024, l'ensemble des habitants du territoire doivent pouvoir disposer d'une solution pour trier leurs déchets biodégradables (les biodéchets). ARCHE Agglo a choisi de proposer une gestion de proximité avec le développement du compostage.

Depuis quelques mois, les personnes disposant d'un jardin peuvent en effet acheter, auprès d'ARCHE Agglo, un composteur individuel pour 20 euros au lieu de 30 euros auparavant. Par ailleurs, des sessions d'initiation au b.a-ba du compostage sont proposées : découverte des techniques de compostage, de la gestion des apports, de l'entretien et de l'utilisation du compost.

Enfin, en matière de compostage collectif, l'Agglo travaille en lien avec les communes volontaires et les syndicats de copropriété pour développer les sites de compostage partagés en centre-bourg ou en bas d'immeuble. Déjà, plusieurs sites sont en cours d'installation.

Les biodéchets ce sont aussi tous les déchets verts des jardins qu'il est parfois difficile de gérer. ARCHE Agglo va donc proposer ponctuellement des sessions de broyage délocalisées dans les communes

du territoire. Par ailleurs, l'Agglo va faire l'acquisition, en septembre, d'un broyeur. L'idée est d'organiser des sessions délocalisées dans les communes permettant ainsi aux particuliers de broyer leurs déchets verts et de récupérer leur broyat (très bon fertilisant).

ARCHE Agglo devrait consolider son plan d'action d'ici la rentrée prochaine avec la sortie d'un guide sur le compostage et de fiches pratiques sur le compostage et le broyage qui seront disponibles sur le site web archeagglo.fr. Ces opérations sont réalisées avec le soutien financier de l'Ademe, dans le cadre du plan de relance et financées par l'Union européenne.

Pour rappel, composter ses déchets de cuisine et de jardin permet de produire un engrais d'excellente qualité pour nourrir les plantes et de réduire de près de 30% le poids de sa poubelle d'ordures ménagères.



Une des sessions de formation au compostage

Pour toutes les personnes intéressées : dechets@archeagglo.fr

FONCTIONNEMENT dépenses réelles

43 201 518 € Répartition pour un équivalent de



Reversement aux communes	209 €
Gestion des déchets ménagers et assimilés	176 €
Politique d'accueil du jeune enfant	118 €
Transport collectif/scolaire/mobilité douce	91 €
Fonctions supports	57 €
Reversement à l'État	50 €
Service technique et gestion du patrimoine	36 €
Entretien rivière / protection contre les inondations	28 €
Développement touristique	27 €
École de musique	24 €
Accueil de loisirs	24 €
Aménagement et développement local	21 €
Développement économique	18 €
Services à la population	17 €
Agriculture / environnement	16 €
Espace aquatique Linaë	16 €
Politique d'amélioration de l'habitat	16 €
Politique jeunesse	15 €
Intérêts de la dette	12 €
Domaine du Lac de Champos	12 €
Culture et lecture publique	9 €
Communication	8 €

FONCTIONNEMENT recettes réelles

47 248 616 € Répartition pour un équivalent de



Compensation de l'Etat sur allègement d'impôts	235 €
Impôts directs	209 €
TEOM & redevance "professionnels"	155 €
Dotation de l'Etat	112 €
Compensation AURA transport	52 €
CAF	49 €
Taxe GEMAPI	42 €
Subventions	39 €
Produit de service et remboursement divers	36 €
Versement mobilité	30 €
Revenus des immeubles	12 €
Produit de valorisation des déchets	12 €
Recette Domaine de Champos	11 €
Taxe de séjour	6 €

INVESTISSEMENT dépenses

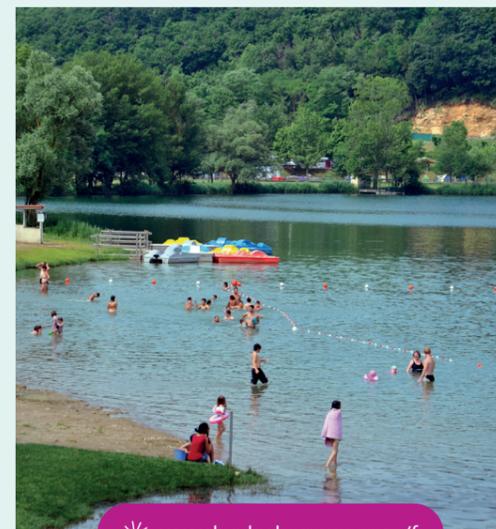
25 297 960 € Répartition pour un équivalent de



Protection contre les inondations	321 €
Économie	210 €
Capital des emprunts	70 €
Fibre optique	68 €
Matériel "déchets"	44 €
Mobilités douces	43 €
Collèges de Mercuriol-Veaunes et Saint-Donat	40 €
Soutien aux communes	35 €
Entretien du patrimoine communautaire	34 €
Politique de l'habitat	28 €
Création d'un pôle technique	21 €
Liaisons douces et sentiers	19 €
Domaine du Lac de Champos	19 €
Accueil de loisirs Tournon	18 €
Aménagement espace ITDT à Tournon	16 €
Médiathèque multi-sites	7 €
Environnement	7 €

DOMAINE DU LAC DE CHAMPOS SAINT-DONAT-SUR-L'HERBASSE

LANCEMENT DE LA SAISON À CHAMPOS



www.lacdechampos.com/fr

Après l'ouverture du camping à la mi-avril, l'espace de loisirs du Domaine du Lac de Champos a ouvert lors du week-end de l'Ascension. Jusqu'au 30 juin, la base de loisirs est ouverte les week-ends et jours fériés. A partir du 1^{er} juillet et jusqu'au 3 septembre, vous pouvez y accéder tous les jours ! L'espace de loisirs aquatique du Domaine du Lac de Champos comprend 15 hectares de verdure avec de nom-

breuses tables de pique-nique, un snack, des terrains de pétanque, un terrain de beach volley et une aire de jeux.

Envie de frais ? Une zone de baignade aménagée et surveillée, vous accueille pour la pratique de la baignade en toute sécurité. Une patageoire avec jets d'eau enchantera les tout-petits et un ponton de baignade ravira les plus grands, qui étancheront leur soif de sensation avec les toboggans aquatiques. Pour voguer ou se laisser dériver, il est possible de louer des bateaux à pédales, des canoës et des Paddles.

CONSONNONS LOCAL

VENTE DIRECTE :
SUIVEZ LE GUIDE !

Il vient tout juste de sortir ! Le nouveau guide des producteurs, réalisé par l'Agglo, présente plus d'une centaine d'agriculteurs locaux, tous engagés dans les circuits courts. Un document d'une centaine de pages qui propose également quelques astuces et recettes...

La 1^{re} édition du guide des producteurs datait de 2020. Même si l'édition en ligne était régulièrement mise à jour sur le site de l'Agglo, il était temps d'éditer une version papier actualisée et enrichie de nouveaux contenus.



Ainsi, ce guide recense 108 producteurs dont 79 exploitations labellisées. Par ailleurs, trois coopératives et deux pépiniéristes sont présentés. Au total, plus de 200 points de ventes directs sont répartis sur l'ensemble du territoire ARCHE agglo, qu'elle soit leur forme : vente à la ferme, magasins de producteurs ou marchés.

ARCHE Agglo est engagée, dans le cadre de son Projet Alimentaire inter-Territorial (PAiT), dans l'accès à une alimentation de qualité pour tous et dans la structuration des filières agroalimentaires locales. Ainsi, ce guide vise à mettre en valeur les agriculteurs du territoire qui commercialisent en circuit court. Il s'agit également d'illustrer la diversité des productions : arboriculture, élevage, polyculture, viticulture... Les différents labels y sont également explicités.

Nouveauté : le guide des producteurs 2023 intègre des informations plus larges sur la saisonnalité des produits et leur utilisation. En effet, une rubrique est entièrement dédiée à des idées recettes, en fonction des produits trouvés sur le territoire et de la période de récolte. De quoi préparer des repas de saison et locaux !

QUESTION
RÉNOVATION !

Du 2 au 6 octobre 2023, ARCHE Agglo propose de parler rénovation de l'habitat sur l'ensemble du territoire. Cet événement est organisé en direction des particuliers comme des professionnels. L'objectif est aussi bien d'apporter un maximum d'informations mais aussi d'échanger et de créer un réseau solide.

Les artisans, syndics de copropriétés et les agences immobilières seront ainsi invités à participer à des cafés pro et ateliers spécifiques, à l'instar des éditions précédentes particulièrement appréciées.

Par ailleurs, plusieurs animations seront organisées pour le grand public à savoir, deux visites de logements en cours de rénovation, et quatre soirées thématiques : le chauffage au bois, le photovoltaïque, la simulation d'une rénovation performante et un questions-réponses sur la rénovation.

L'ensemble de cette semaine est bien sûr gratuite et ouverte à tous (des inscriptions préalables peuvent être nécessaires selon les animations). Programme complet disponible prochainement.



ARCHE AGGLO HABITAT
04 75 07 07 57
habitat@arceagglo.fr

À chacun
sa mobilité !

ARCHE Agglo est compétente en matière de mobilité quotidienne, de transports urbains et scolaires. Un enjeu majeur quand il s'agit d'acheminer quelque 3200 élèves vers leur établissement scolaire, avec, nouveauté cette année : la structuration du transport autour du nouveau collège de Mercurol-Veunes.

Nouveautés également du côté du transport en commun, avec le développement du transport à la demande et la consolidation du réseau à l'échelle du territoire. Enfin, les mobilités douces sont à l'honneur avec les premières opérations du plan d'action du schéma cyclable.



A peine l'année scolaire 2022-2023 terminée qu'il faut déjà penser à la suivante notamment en matière de transports scolaires ! La campagne d'inscription vient en effet de débiter pour tous les élèves scolarisés dans les établissements du territoire, soit, environ 3200 enfants du primaire jusqu'au lycée.

Comme les années précédentes, les inscriptions se réalisent via notre site internet et le paiement peut s'effectuer en ligne. Seul changement : ARCHE Agglo s'est équipée d'un **nouveau système billettique**. Les élèves recevront donc une carte sans contact qui sera distribuée directement par les établissements en début d'année scolaire. Cette nouvelle carte sera valable cinq ans et sera rechargée chaque année en cas de transport payant.

Le règlement des transports scolaires reste en effet identique. Ainsi le **service est gratuit pour tous les élèves de moins de 16 ans** respectant le plan des transports scolaires. Le coût est de 93 euros par an pour les élèves âgés de plus de 16 ans. Pour tout élève ne respectant pas le plan de transports scolaires, le coût est de 90 euros pour les moins de 16 ans et 135 euros pour les plus de 16 ans.

Les circuits quant à eux, ont été plus ou moins impactés par la mise en service du nouveau collège de Mercuriol (voir ci-contre). Certaines lignes desserviront la gare routière de Tournon-sur-Rhône avant de prendre en charge les collégiens se rendant à Mercuriol-Veaunes.

A noter que d'autres lignes, comme celle se rendant aux établissements de Saint-Donat-sur-l'herbasse ont été légèrement modifiées. Mais l'ensemble des grilles horaires sont d'ores et déjà consultables sur le site de l'Agglo.

www.archeagglo.fr/transport-scolaire

COLLÈGE DE MERCURIOL : LE TRANSPORT EN PRATIQUE

Le nouveau collège de Mercuriol ouvrira ses portes en septembre. Une rentrée scolaire synonyme de transports pour près de 400 élèves (à terme près de 700) résidant à Crozes-Hermitage, Larnage, Tain l'Hermitage, Chanos-Curson, Mercuriol-Veaunes, La-Roche-de-Glun, Pont-de-l'Isère et Beaumont-Monteux.

ARCHE Agglo a donc repensé l'organisation du transport, proposant 11 circuits supplémentaires. Les lignes de transport transitant par Tournon-sur-Rhône ont également été impactées avec quelques modifications sur les trajets et les horaires. Par ailleurs, afin de favoriser les déplacements doux, ARCHE Agglo aménage actuellement une **piste cyclable reliant le collège à la départementale 115**, 1^{er} tronçon d'un futur axe Tain-Mercuriol.



AUTRE ASPECT PHARE DES TRANSPORTS : LE DÉVELOPPEMENT DU TAD, COMPRENEZ, TRANSPORT À LA DEMANDE.

Il existe **déjà cinq lignes de TAD** qui permettent le vendredi ou le samedi matin, de relier les marchés de St-Félicien, Tain ou de Tournon depuis différents points du territoire. Pour cela, il suffit de réserver son déplacement la veille par téléphone.

Par ailleurs, une ligne de TAD, mise en service par la Région Auvergne-Rhône-Alpes depuis septembre 2022, permet, toute la semaine de rejoindre la **gare de Valence-TGV depuis Tournon, Tain, Mercuriol, Chanos-Curson et Beaumont-Monteux**. Un service nouveau qui répond à un réel besoin de déplacements.

Nouveauté dès septembre 2023 : la ligne 11 ARCHE Agglo sera renforcée par des services de transport à la demande. Il suffira de réserver au 04 75 06 06 00 pour que votre trajet soit assuré, concernant les communes de **Saint-Félicien, Saint-Victor, et désormais les centres-bourgs d'Étables, Sécheras, Cheminas et Lemps**, cette ligne sera prolongée de la gare routière de Tournon jusqu'à la gare SNCF de Tain l'Hermitage.

Enfin, toujours en matière de TAD, une ligne pourrait prochainement voir le jour **entre Saint-Donat et la gare SNCF de Tain-L'Hermitage**. Cette action s'inscrirait dans le cadre des actions du Projet de Territoire HORIZON.



L'AGGLO SOUHAITE FAVORISER LE COVOIT'

Le **développement d'une application de covoiturage** est en cours. Elle permettra, outre la mise en relation des usagers, aux conducteurs d'être rémunérés selon un barème fixé par l'Agglo et aux personnes transportées de bénéficier, dans un premier temps, d'une prise en charge intégrale du coût de leur trajet par l'Agglo. Ce concept pourrait se concrétiser dès cet automne.



LES TRANSPORTS EN MODE PLAN CLIMAT

Dans le cadre du Plan Climat Air Energie de l'Agglo, un intérêt particulier est porté aux sources d'énergies utilisées sur le réseau de transport du territoire. Les marchés de transport ont été renouvelés en ce sens. Ainsi :

- ▶ Sur les 42 véhicules scolaires : 38 roulent au biocarburant, 1 au GNV (Gaz Naturel Véhicule) et seulement 3 au diesel
- ▶ Tous les cars TAD fonctionnent à l'électrique
- ▶ Les bus ARCHE Agglo fonctionnent soit au biocarburant et soit à l'électricité



MODES DOUX : L'AGGLO S'ENGAGE !

En la matière, après plusieurs années de travail, ARCHE Agglo a voté le **plan d'action de son schéma cyclable qui prévoit la création d'un réseau cyclable de 130 km programmé sur 15 ans**, avec une enveloppe de 16,5M€ (dont 14,1M€ pour les aménagements et entre 1,5M€ et 2M€ pour les équipements et services).

Ainsi, **d'ici 2028 sera réalisé : un réseau de 59 km de liaisons cyclables**, une jonction Nord-Sud sur les deux Départements, la desserte du collège de Mercuriol-Veaunes depuis Tain-L'Hermitage et du collège de St-Donat-sur-L'Herbasse depuis les communes voisines, l'engagement d'études sur la véloroute de l'Herbasse, une liaison sécurisée entre la Gare SNCF de Tain-L'Hermitage et le cœur de ville de Tournon-sur-Rhône, des opérations légères (panneaux de signalisation, marquage au sol) et enfin des aménagements cyclables sur 17 des 25 communes concernées par le schéma cyclable.

Précisément, ARCHE Agglo a la volonté de développer un **véritable réseau de liaisons cyclables, autour de 4 lignes principales** : Vion-Pont-de-l'Isère, Margès-Tournon, Gervans-Pont-de-l'Isère et Saint-Félicien-Saint-Jean-de-Muzols.

D'autres actions sont déjà engagées dans le cadre de cette politique publique, à savoir **le développement des VAE, les vélos à assistance électrique**. Depuis plusieurs années, ARCHE Agglo propose en effet aux habitants du territoire des VAE à la location et une aide financière pour tout achat chez un vélociste du territoire. Ces dispositifs fonctionnent puisque, depuis l'ouverture du service en juin 2021, une soixantaine de locations longue durée ont été réalisées (très forte demande en printemps et été). Concernant les aides à l'achat VAE, depuis l'ouverture de l'aide en juin 2021 l'Agglo a subventionné environ 380 habitants répartis sur 35 communes.

Par ailleurs, l'Agglo a installé une **dizaine de box permettant de stationner en toute sécurité les vélos**. D'autres installations (arceaux et box) devraient voir le jour un peu partout sur le territoire.

Harmonisation des tarifs pour l'assainissement collectif et l'eau potable



RENCONTRE AVEC PASCAL CLAUDEL

MAIRE DE GERVANS
VICE-PRÉSIDENT
ARCHE AGGLO
EN CHARGE DE L'EAU
ET DE L'ASSAINISSEMENT

ARCHE Agglo exerce la compétence « assainissement » (collectif et non collectif) et « eau potable » depuis le 1^{er} janvier 2020.

Après un nécessaire temps de prise en main de cette compétence, l'Agglo a initié une harmonisation tarifaire en se basant sur le principe d'égalité du traitement des usagers.

Pourquoi avoir souhaité cette harmonisation tarifaire ?

Les dispositions de Loi NOTRe n°2015-991 du 7 août 2015 et de la Loi n°2018-702 du 3 août 2018 relative à la mise en œuvre du transfert des compétences eau et assainissement aux communautés d'agglomération a entraîné le transfert obligatoire, au 1^{er} janvier 2020, des compétences Eau, Assainissement et GEPU (gestion des eaux pluviales urbaines) à ARCHE Agglo.

L'application du principe d'égalité de traitement des usagers impose que, lors du transfert des compétences, les tarifs desservies d'eau potable et d'assainissement soient harmonisés à plus ou moins long terme, sans échéance légale fixée. Il appartient à l'assemblée délibérante de fixer la durée de l'harmonisation tarifaire qui doit être faite dans un « délai raisonnable ».

Avec les agents de l'Unité Eau Assainissement, que je remercie pour leur travail de qualité, et plusieurs élus siégeant au sein de la commission, nous avons engagé une réflexion stratégique d'harmonisation.

Comment avez-vous procédé ?

La Commission Eau et Assainissements est composée de 34 membres, un groupe de travail de 9 personnes a été constitué pour travailler sur l'harmonisation. Ce groupe de travail a tenu compte de plusieurs critères qui ont permis de définir une stratégie, c'est important de le comprendre :

- Des tarifs hétérogènes avec de très forts écarts de prix, des modes de gestion hérités des collectivités anciennement compétentes
- Coûts de fonctionnement du service
- Etablissement d'un programme pluriannuel d'investissement

Forts de ces éléments, le groupe de travail a défini un « tarif cible » harmonisé à l'échelle de tout le territoire, pour les deux services : eau et assainissement. Ce groupe de travail a présenté en deux temps son travail à la commission. Celle-ci l'a validé. Ce travail a été présenté aux

41 maires, puis au Conseil d'Agglomération pour vote en novembre 2022. Cette harmonisation se fera donc sur 10 ans, soit de janvier 2023 à décembre 2032.

Comment cela se concrétise-t-il pour l'assainissement collectif ?

L'objectif est d'harmoniser les tarifs assainissement collectif pour que tous les usagers aient le même tarif en 2032.

Le tarif cible retenu est de 2,35 € TTC/m³ calculé pour une facture de 120 m³ qui correspond au volume pris en référence en France pour comparer le prix de l'eau et de l'assainissement. Ce tarif comprend les parts fixes, parts variables, redevances de l'Agence de l'Eau et TVA, ainsi que les parts du délégataire le cas échéant (SAUR pour Tain, Serves, Erôme, Mauves et VEOLIA pour Plats et Pont-de-l'Isère).

Les tarifs des 41 communes de l'Agglo convergeront de façon linéaire pour atteindre ce tarif unique en 2032, correspondant à une facture annuelle de 282 € TTC pour 120 m³ consommés. Dès 2023, la part fixe sera de 30 % du montant de la facture 120 m³.

Comment cela se concrétise-t-il pour l'eau ?

Il y a seulement 4 communes pour lesquelles l'Agglo exerce la compétence Eau potable.

ARCHE Agglo distribue l'eau potable "en régie" sur 2 communes : Tournon-sur-Rhône et Pailharès. La SAUR a une délégation de service publique sur Tain l'Hermitage et Mauves.

Pour ces 4 communes, de la même manière, les usagers auront un tarif unique en 2032. Ce tarif cible est de 2,00 € TTC/m³ calculé pour une facture de 120 m³, soit une facture annuelle de 240 € TTC pour une consommation de 120 m³.

Les autres communes de l'Agglo sont desservies par différents syndicats :

- Syndicat Cance Doux
- Syndicat Crussol-Pays de Vernoux
- Syndicat de l'Herbasse
- Syndicat Valloire-Galaure
- Syndicat des Eaux de la Veaine

Ces harmonisations tarifaires vont permettre de

Répondre à une obligation réglementaire

Effacer les disparités tarifaires

Atteindre un tarif unique en 2032

Ramener le coût de l'abonnement à un même niveau pour tous

Permettre la planification d'investissements sur les 10 prochaines années :

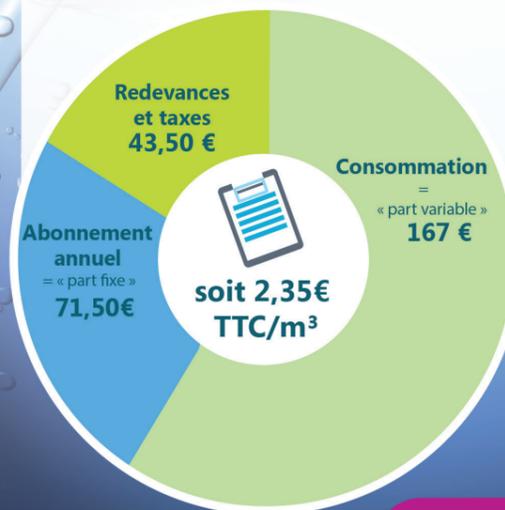
- Assainissement collectif : environ 32 millions d'€
- Eau potable : environ 7,7 millions d'€

1 TERRITOIRE
1 SERVICE
1 MÊME PRIX



ASSAINISSEMENT COLLECTIF

Décomposition d'une facture type pour 120 m³ (référentiel national), vous paierez 282 € TTC



EAU POTABLE

Décomposition d'une facture type 120 m³ (référentiel national), vous paierez 240 € TTC



Unité Eau - Assainissement ARCHE AGGLO
04 75 07 83 63
eau-assainissement@archeagglo.fr

Les déchèteries

Trois déchèteries maillent le territoire. Implantées sur les trois bassins de vie, elles répondent aux besoins des particuliers comme des professionnels.

Les sept agents se répartissent sur les trois sites. Deux d'entre eux « tournent », en fonction des besoins. Présents sur site avant l'ouverture, ils enfilent leur tenue de sécurité, sortent les outils dont ils ont besoin et procèdent au nettoyage avant l'arrivée des usagers. Leur mission principale consiste à accueillir, orienter les usagers vers les bennes adéquates, contrôler et corriger les erreurs. « C'est compliqué de s'y retrouver » admet Eric Bourbon, référent déchèteries en charge des plannings. « Il y a plus de 20 bennes différentes, et il peut y avoir des confusions. » Les flux sont très importants, jusqu'à 400 passages par jour, et il n'est pas

rare de voir une benne vide le matin être déjà remplie à la mi-journée. Une benne bois peut peser 4,5 tonnes ! En 2022, environ 14 200 tonnes de déchets ont été prises en charge.

Chaque site gère en direct ses commandes de bennes auprès de ses prestataires. Les déchets collectés sont ensuite traités sur plusieurs sites en suivant des protocoles différents : les cartons et la ferraille sont triés et recyclés, les déchets bois et les gravats sont traités à Mondy (commune de Bourg-de-Péage), et les encombrants sont destinés à l'enfouissement. Les végétaux de Saint-Donat partent à Marches, tandis

que ceux de Colombier-le-Vieux et Tournon sont directement distribués aux agriculteurs après broyage.

Les trois sites, à mesure que les possibilités de tri augmentent, apparaissent comme bientôt saturés. Des études préalables sont actuellement menées pour envisager des aménagements futurs : travail sur les garde-corps, sur le contrôle d'accès, sur la circulation, et sur la mise en place de nouvelles filières de traitement des déchets pour augmenter le tri et le recyclage.

NB : une autre déchèterie est présente sur le territoire : située à Mercuroil-Veauce, elle est gérée par le Sirectom.

1,82

million d'euros sont prévus en dépenses de fonctionnement pour 2023

CONSEILS PRATIQUES

- ▶ Pensez à votre carte d'accès
- ▶ Triez en amont vos déchets
- ▶ Respectez les quantités journalières autorisées pour un accueil de tous dans de bonnes conditions
- ▶ Démontez ou cassez vos meubles
- ▶ Videz et pliez vos cartons
- ▶ Étiquetez vos déchets dangereux quand ils ne sont pas dans leur emballage d'origine
- ▶ Ne fumez pas et n'apportez pas de feu sous aucune forme
- ▶ Venez accompagné pour décharger vos objets lourds
- ▶ Nettoyez le quai après votre passage



COMPOSTAGE ET BROUAGE, EN ROUTE POUR 2024 !



La réglementation prévoit l'obligation pour tous les ménages de posséder un composteur en 2024. L'Agglo en vend, au prix attractif de 20 €. Les déchets verts sont broyés sur le site de Tournon. La plus grande partie est réservée aux agriculteurs, le reste est disponible pour les particuliers. Le broyât présente un intérêt pour pailler ses plantations (et les protéger de la déshydratation) et enrichir son compost.

Déchèterie de Tournon-sur-Rhône
Voie Sud
☎ 04 75 07 23 22
Du lundi au samedi : 9h - 12h30 / 14h - 17h30

Déchèterie de Colombier-le-Vieux
Le Roure
☎ 04 75 09 38 18
Lundi, mercredi, samedi : 9h - 12h30 / 14h - 17h30

Déchèterie de Saint-Donat-sur-l'Herbasse
ZA Les Sables
☎ 04 75 45 23 77
Du lundi au samedi : 9h - 12h30 / 14h - 17h30

SERVICE ÉCONOMIE

ANTOINE GABINO, MANAGER DE COMMERCE



Quelles sont vos missions ?

J'œuvre à la promotion et au développement économique des centres-villes ou des quartiers commerçants, en répondant aux enjeux et aux attentes spécifiques à chaque ville ou village, tout en conservant une vision large à l'échelle du territoire.

Mes missions se déclinent en quatre objectifs : renforcer l'attractivité des centres-villes ; assurer la diversité de l'offre commerciale ; répondre aux problématiques individuelles des commerçants et accompagner les groupements de commerçants. Je suis également l'interlocuteur de référence pour les commerçants.

Quelles actions concrètes sont mises en place ?

J'effectue des visites de terrain, je fais l'interface sur les problématiques de vie quotidienne en centre-ville (propreté, stationnement, déplacements, sécurité).

En partenariat avec les chambres consulaires, je mets en place des actions collectives et propose des accompagnements individuels/personnalisés, pris en charge financièrement par ARCHE Agglo, pour les TPE du territoire. Nous abordons différentes thématiques, notamment sur les outils numériques : comment communiquer sur les réseaux sociaux, comment réaliser de la publicité sur les réseaux sociaux...

Nous organisons des conférences pour sensibiliser les commerçants et artisans aux nouvelles tendances de consommation et comment s'y adapter.

Les trois déchèteries récupèrent tous ces déchets :

Benne GRAVATS
terre / pierres / morceaux de mur / moellons de déconstruction...

Benne BOIS
tous les éléments en bois traité et non traité (sauf meubles qui vont dans la benne dédiée)

Benne MÉTAUX
Tout déchet métallique - à l'exception des objets électriques (sur pile ou secteur) qui vont dans la benne dédiée (D3E)

Benne HUILE NOIRE DE VIDANGE
Uniquement les huiles moteurs (pas d'huile de friture ou huile hydraulique)

Benne PNEUMATIQUES
Pneumatiques de voiture ou moto (pas de pneus souillés - pneus d'ensilage, pneus agricoles ou poids lourds, sans jante)

Benne ENCUMBRANTS
Tous les déchets acceptés qui ne sont pas valorisables dans les autres bennes

Benne D3E (Équipements Électroniques)
réfrigérateurs, écrans, fours, machine à laver, téléphone, lampes, HiFi...

Benne AMPOULES ET NÉONS
Ampoules basse consommation, LED, tubes néons (les ampoules halogènes et à filaments ne se recyclent pas)

Benne CARTOUCHES D'ENCRE
Toutes les cartouches d'encre

Benne TEXTILE
Tous les vêtements et textiles de maison

Benne CARTONS
Tous les gros cartons d'emballages (meubles, hifi, livraisons...)

Benne MEUBLES
Tous les meubles ou éléments de meuble quelle que soit la matière qui les constituent (armoires, sommiers, matelas, tables, canapés, chaises, étagère...)

Benne DDS, Déchets Diffus Spécifiques
Peintures, solvants, acides bases, produits phytosanitaires, chlore de piscine, liquides de refroidissement, filtre à huile...

Benne PILES ET BATTERIES
Piles et batteries de petits volumes

Benne CAPSULES DE CAFÉ
Toutes les capsules de café en aluminium

Benne VÉGÉTAUX
tonte / branches / feuilles (moins de 15 cm de diamètre)

Benne MÉTAUX
Tout déchet métallique - à l'exception des objets électriques (sur pile ou secteur) qui vont dans la benne dédiée (D3E)

Benne HUILE NOIRE DE VIDANGE
Uniquement les huiles moteurs (pas d'huile de friture ou huile hydraulique)

Benne PNEUMATIQUES
Pneumatiques de voiture ou moto (pas de pneus souillés - pneus d'ensilage, pneus agricoles ou poids lourds, sans jante)

Benne ENCUMBRANTS
Tous les déchets acceptés qui ne sont pas valorisables dans les autres bennes

Benne D3E (Équipements Électroniques)
réfrigérateurs, écrans, fours, machine à laver, téléphone, lampes, HiFi...

Benne AMPOULES ET NÉONS
Ampoules basse consommation, LED, tubes néons (les ampoules halogènes et à filaments ne se recyclent pas)

Benne CARTOUCHES D'ENCRE
Toutes les cartouches d'encre

Benne TEXTILE
Tous les vêtements et textiles de maison

Benne CARTONS
Tous les gros cartons d'emballages (meubles, hifi, livraisons...)

Benne MEUBLES
Tous les meubles ou éléments de meuble quelle que soit la matière qui les constituent (armoires, sommiers, matelas, tables, canapés, chaises, étagère...)

Benne DDS, Déchets Diffus Spécifiques
Peintures, solvants, acides bases, produits phytosanitaires, chlore de piscine, liquides de refroidissement, filtre à huile...

Benne PILES ET BATTERIES
Piles et batteries de petits volumes

Benne CAPSULES DE CAFÉ
Toutes les capsules de café en aluminium

Seuls les habitants du territoire géré par ARCHE Agglo (hors SIRECTOM) ont le droit de déposer leurs déchets (sur justificatif).

Les déchèteries n'acceptent pas :
les ordures ménagères, les animaux morts, les armes et explosifs, les véhicules hors d'usages, les déchets d'amiante, les déchets de soins (seringues).

À la découverte de Beaumont-Monteux

Population : 1 360 habitants
Montérot, Montérote
Superficie : 13,37 km²
Altitude : min 108 m / max 160 m
Cours d'eau : l'Isère, l'Herbasse et la Veane
Ecoles : 1 école publique Henri Matisse et une école privée Saint-Joseph (210 enfants au total)



Beaumont-Monteux est l'une des communes drômoises les plus au sud de l'Agglo.

Elle s'est bien entendu créée et développée en bordure de l'Isère; l'Isère marquant d'ailleurs « la frontière » avec les voisins de Chateauneuf-sur-Isère, commune faisant partie de Valence Romans Agglo. Bruno Seneclauze, Maire de la commune depuis 2014 précise « ce lien avec Chateauneuf est naturel, d'une rive à l'autre de l'Isère. Les montérots y trouvent plusieurs services complémentaires: supérette, commerces, activités de loisirs et sportives, MJC... ». A l'origine, le cœur du village de Beaumont-Monteux est d'ailleurs situé face à Chateauneuf; le premier édile poursuit « jusqu'au 18e siècle, le cœur du village est en bordure de l'Isère... mais après plusieurs épisodes de crue, il s'installe progressivement dans les terres, c'est d'ailleurs le cœur de la commune aujourd'hui ». En effet, la nouvelle église achevée vers 1819 marque l'ancrage définitif du « nouveau Beaumont-Monteux ».

La commune n'a de cesse de se développer depuis trente ans: « la proximité de la Vallée du Rhône, de la Gare TGV, de Valence et de Romans notamment y sont pour beaucoup. Des familles viennent s'installer pour trouver de la sérénité tout en profitant du dynamisme de la commune ». Et il est vrai que la vingtaine

d'associations montérottes est très active, aussi bien au niveau culturel que sportif. A cela, il faut mentionner la présence de plusieurs commerces et services, d'un pôle santé avec médecin, ostéopathe, infirmière... et d'une zone d'activités gérée par ARCHE Agglo. L'attractivité de Beaumont-Monteux doit également beaucoup à la présence du sublime Jardin Zen Eric Borja, en bordure de l'Herbasse, à découvrir absolument pour celles et ceux qui ne le connaissent pas encore !

En outre, la commune dispose d'une tradition arboricole prégnante. Depuis les années 90, plusieurs viticulteurs se sont aussi implantés: « nous avons environ 400 hectares plantés en vignes, 8 caves et 1 coopérative qui regroupe plusieurs viticulteurs. L'Appellation d'Origine Contrôlée (AOP) Crozes-Hermitage permet une réelle valorisation », précise M. le maire. Elle est aussi marquée par la centrale hydro-électrique qui borde l'Isère « elle a été rénovée et depuis sa mise en service complète en 1922, elle est un élément constitutif important de la commune », explique M. Seneclauze.

Concernant les services ARCHE Agglo, l'Agglo gère une station d'épuration (STEP) et une micro-crèche pour les plus petits.



Les plus grands et les parents peuvent se réjouir de l'ouverture à la rentrée de septembre du nouveau collège de Mercuriol-Veannes: « pour les élèves c'est génial, un équipement de grande qualité, plus proche de Beaumont-Monteux ». ARCHE Agglo est un des partenaires majeurs du Département de la Drôme sur ce projet puisque l'Agglo a investi plus d'un million d'euros (achat du terrain, viabilisation, création des accès dans le cadre de sa compétence mobilité). L'Agglo contribue également, comme dans les autres communes, pour le centre de loisirs et permet aux enfants scolarisés en élémentaire de pratiquer le « savoir-nager » au Centre Aquatique Linaë de Tain l'Hermitage.

INONDATIONS

MERCUROL-VEAUNE, CHAVANNES, CHANOS-CURSON ET MARSAZ PROTECTION CONTRE LES INONDATIONS

ARCHE Agglo a engagé un important chantier de limitation des crues de la Veane et du Merdarioux. Afin de protéger les personnes et les biens en cas de crue centennale, l'Agglo finance des aménagements d'envergure: création de six bassins de rétention, remplacement de deux ponts, élargissement par endroits du lit de la Veane... L'objectif des travaux est de prévenir les inondations sur les communes.

Début juin, le pont de Curson a été détruit. Les travaux vont se poursuivre: élargissement du pont et du lit de la rivière intégrant une renaturation des berges. Les banquettes du lit actuel sont préservées pour conserver l'habitat des batraciens présents. En septembre, le second pont devrait également être détruit. Cette phase du chantier est prévue pour durer jusqu'à fin octobre.

Co-financement: Etat / Agence de l'Eau / ARCHE Agglo



MONTANT DES TRAVAUX

6,5 MILLIONS D'€

ASSAINISSEMENT

VAUDEVANT TRAVAUX D'EXTENSION DU RÉSEAU D'ASSAINISSEMENT

ARCHE Agglo, compétente en matière d'assainissement, a entrepris de raccorder les 2 hameaux de Chazalet et Pervençères (30 habitations) sur la station d'épuration existante du village.

Cette station, d'une capacité de 150 équivalents habitants, traite les eaux usées d'une partie du village, par un procédé de type « filtres plantés de roseaux ». Ainsi, le système racinaire des roseaux permet aux micro-organismes de se développer pour dégrader la pollution.



MONTANT DES TRAVAUX

370 000 €

Hélène Georges

« Dessiner, c'est regarder »

Hélène Georges est autrice, illustratrice et dessinatrice de bande dessinée. Elle a collaboré à la réalisation d'une vingtaine d'albums de fiction, de documentaires ainsi que de bandes dessinées essentiellement destinés à la jeunesse. Installée depuis 2020 sur le territoire, d'abord à Tournon-sur-Rhône puis dorénavant à Saint-Jean-de-Muzols, elle est l'invitée de la 2^e édition du « Festival Partir en Livre » qui se déroule dans 15 communes de l'Agglo, du 23 juin au 22 juillet.

L'histoire débute dans les Vosges en 1978, près de Remiremont, à Saint-Amé exactement. Hélène se souvient « La nature et les animaux sont très présents ». Très jeune, vers 6 ans, Hélène se crée son monde, elle se raconte ses propres histoires, commence à gribouiller. Cette « curiosité artistique » va s'aiguiser encore à compter du collègue « j'ai eu un super prof d'arts plastiques qui aimait les couleurs, les supports originaux... ». L'adolescence est là et les envies d'ailleurs se font sentir « Après le BAC en 1996, j'ai réussi à intégrer la Haute Ecole des Arts du Rhin de Strasbourg. J'ai découvert la grande ville, la colocation, les élèves venus de la France entière... ça a été un choc mais j'en avais hyper envie ». Ses années d'étudiante sont joyeuses, festives et riches de rencontres. Elle se spécialise en « illustration narrative » et commence à créer de véritables histoires, de A à Z, petit à petit.

Pendant ses études, Hélène entreprend un voyage en Guyane qui l'a profondément marquée « J'ai passé des heures à regarder la nature et les animaux. C'est tellement

différent d'ici, j'étais subjuguée ». Son diplôme en poche, Hélène décide de rester à Strasbourg parce qu'elle s'y sent bien tout simplement. Le premier gros projet de sa carrière arrive assez vite. « J'ai été contactée par le directeur artistique d'Albin Michel, Gérard Lo Monaco, c'était assez fou ». Le livre « Grand Pierre », un grand-père qui retourne à l'école est né. Toutefois, la carrière d'Hélène ne décolle pas de suite. Elle fait plusieurs petits boulots mais continue toujours « à dessiner et à rêver ».

Puis en 2006, c'est le départ pour Marseille. Hélène rejoint des anciens camarades de promo notamment « je suis vite tombée sous le charme de cette effervescence, il y avait beaucoup d'artistes, c'était vraiment chouette ». Avec des amis artistes, elle monte un atelier dans le quartier de Belsunce « c'était notre laboratoire d'idées, un lieu d'échange et de création incroyable ».

À Marseille, sa carrière d'illustratrice prend de l'épaisseur. Elle participe à de nombreux projets et prend plaisir, outre la création pure, à animer des ateliers, notamment avec les enfants « j'aime cette complémentarité entre l'œuvre et ces moments privilégiés, très généreux. On manipule, on fabrique, on teste... les enfants sont curieux, ils s'émerveillent, ça me nourrit aussi ; c'est une expérience à la fois intime et collective ».

En 2020, après 15 ans, Hélène referme la page marseillaise



« Marseille, ce sera toujours chez moi. Mais avec ma compagne et nos deux filles, nous souhaitons plus de nature, plus de sérénité, un jardin... ». Hélène est aujourd'hui heureuse à Saint-Jean-de-Muzols. Elle est épanouie, comme maman, comme artiste et dans ses loisirs.

Ses expériences personnelles nourrissent régulièrement ses expériences professionnelles et réciproquement « j'ai réalisé un livre sur la Ligue 2 de football et cela m'a donné envie de pratiquer... je joue dans une équipe féminine dorénavant depuis quelques années ». Depuis quelques temps, elle s'adonne avec enthousiasme au jardinage et au compostage notamment... vous devinez donc la suite...

Hélène aime contempler, expérimenter, mener des projets et ... partager avec tout ce qui l'entoure, c'est pour cela que pour elle « dessiner c'est regarder ».



accueil@archeagglo.fr
04 26 78 78 78

COMMUNAUTÉ
D'AGGLOMÉRATION
DE 41 COMMUNES
ET ENVIRON
58 000 HABITANTS

Un territoire dynamique, des espaces naturels exceptionnels et une qualité de vie avérée.

Un bassin de vie équilibré entre l'urbain et le rural.

Un environnement économique et touristique attractif et de qualité.

Des savoir-faire : artisanat, agriculture, viticulture...

RESTEZ INFORMÉS !

INSCRIVEZ-VOUS ET RECEVEZ TOUS LES MOIS NOTRE NEWSLETTER : ACTUS, ÉVÉNEMENTS, ACTIONS SUR LE TERRITOIRE...

SUIVEZ-NOUS SUR LES RÉSEAUX SOCIAUX

www.archeagglo.fr



ACCUEIL DU PUBLIC

3 rue des Condamines
07300 Mauves

ESPACE FAMILLE

04 26 78 39 28
68 rue de Chapotte
07300 Tournon-sur-Rhône

JEUNESSE / SOCIAL

Accueil de loisirs

04 26 78 39 28
al.archeagglo@archeagglo.fr
18 allée des Dames
07300 Tournon-sur-Rhône

LISA Lieu d'information seniors et autonomie

Permanences sur rendez-vous uniquement : 06 67 46 98 87
Tain l'Hermitage : lundi après-midi et jeudi matin
Saint-Félicien : lundi matin
Saint-Donat : vendredi matin

Escale répit

06 60 87 74 11
escale.repit@archeagglo.fr
Lieu d'accueil aidants/aidés
55 allée du parc
26600 Tain l'Hermitage
Lundi 13h30 à 17h
Du mardi au jeudi
9h à 12h et 13h30 à 17h

DÉCHÈTERIES

Colombier-le-Vieux

04 75 09 38 18
Lundi, mercredi, samedi
9h à 12h30 et 14h à 17h30

Saint-Donat-sur-l'Herbasse

04 75 45 23 77
Du lundi au samedi inclus
9h à 12h30 et 14h à 17h30

Tournon-sur-Rhône

04 75 07 23 22
Du lundi au samedi inclus
9h à 12h30 et 14h à 17h30

FRANCE SERVICES

Saint-Donat-sur-l'Herbasse

Lundi : 8h30 à 12h et 13h15 à 16h45
Mardi : 13h15 à 16h45
Mercredi : 8h30 à 12h
Jeudi : 8h30 à 12h et 13h15 à 16h30
Vendredi : 13h15 à 16h30

Saint-Félicien

Lundi : 13h15-16h45
Mardi : 8h30-12h et 13h15-16h45
Mercredi : 13h30-16h45
Jeudi : 8h30-12h
Vendredi : 8h30-12h et 13h15-16h30

Tain l'Hermitage

Lundi : 13h15-16h45
Mardi : 8h30-12h
Mercredi : 8h30-12h et 13h15-16h30
Jeudi : 13h15-16h45
Vendredi : 8h30-12h et 13h15-16h30

TOURISME

Domaine du lac de Champos

04 75 45 17 81
BP2 - 26260 Saint-Donat
www.lacdechampos.com

CULTURE & SPORT

École intercommunale de Musique et de Danse

Colombier-le-Vieux
musique.colombier@archeagglo.fr
Tain-Tournon
musique.tain@archeagglo.fr
Saint-Donat-sur-l'Herbasse
musique.herbasse@archeagglo.fr
04 75 07 07 54

Espace aquatique Linaë

04 75 06 91 90
24 av. du président Roosevelt
26600 Tain-l'Hermitage
www.espaceaquatiquelinae.fr

ESPACES PUBLICS NUMÉRIQUES (EPN)

EPN Saint-Félicien

04 75 06 90 82
15 place de l'église
07410 Saint-Félicien
epn.saint-felicien@archeagglo.fr

EPN Saint-Jean-de-Muzols

04 75 07 20 33
1ter chemin de Martinot
07300 Saint-Jean-de-Muzols
epn.saint-jean@archeagglo.fr



À NOTER !

59 événements gratuits dans 15 communes
42 partenaires mobilisés

Programme complet sur www.archeagglo.fr



59 événements gratuits - 15 communes

du 23
juin
au 22
juillet
2023

festival
partir
en
livre

un événement ARCHE Agglo

illustration © Hélène Georges



D'ARDÈCHE EN HERMITAGE



JUIN 2023
REVUE DE LA COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION

www.archeagglo.fr